# BUCHENVALD-DORA



N° 194 Bimestriel Mars - Avril 1988 Une vue partielle du grand repas (466 couverts) du dimanche 6 Mars, toujours les mêmes mots d'ordre, toujours aussi la même joie mélée de beaucoup d'émotion pour les "retrouvailles" de l'amitié, de la solidarité.

#### BULLETIN DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE BUCHENWALD - DORA ET COMMANDOS

#### 66, rue des Martyrs, 75009 PARIS

C.C.P.: 10.250-79 X PARIS

Association déclarée sous le nº 53/688

NOTRE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : 42 85 44 93. ET DE PROVINCE, POUR NOUS ATTEINDRE, FAIRE PRÉCÉDER CE NUMÉRO DU 16 ET DU 1.

# Sommaire

	PAGES
_a Victoire des forces Démocratiques	1 - 2
_e Comité National	2 - 3
Notre grand repas fraternel	4 - 5
l y a quarante ans un tribunal militaire américain jugeait 31	
criminels de Buchenwald	6 - 7
Notre grande, notre immense richesse	8 - 9
Faire davantage pour la diffusion de nos livres	10
Le train des fous	11
Les familles de nos camarades disparus	12 - 14
Nos pèlerinages de 1988	15
La Vie de l'Association	16 - 17
Les allègements fiscaux	18
Notre titre de déporté	19
Chez nous et ailleurs	20

#### N'OUBLIEZ PAS DE CONSULTER

NOS PELERINAGES 1988 (page 15)

Nos bons de soutien (page 17)

# LA VICTOIRE DES FORCES DEMOCRATIQUES (1)

Après avoir connu une année terrible en 1942 où le monde était embrasé avec d'un coté les Forces du Mal, les armée nazies, fascistes, partisanes d'un "Ordre nouveau" qui avançaient sur tous les fronts comptant sur une guerre éclair qui devait les amener à la victoire finale, de l'autre coté, les nations démocrates qui défendaient la liberté, refusaient l'esclavage. Leur alliance n'avait qu'un contrat : lutter et vaincre le fascisme.

C'est en cette année là, pour beaucoup d'entre nous, nous allions rejoindre ceux qui luttaient depuis l'armistice de 1940 dans la Résistance Intérieure Française contre les armées d'occupation hitlériennes. Nous allions connaître alors les combats des soldats sans uniforme, des combattants de l'ombre.

Dès le premier mois de l'année 1943, il y a donc 45 ans, le vent tournait. L'étau des Alliés se refermait sur les puissances du Pacte tripartite - A l'Est, Stalingrad tient, Stalingrad résiste et le 31 janvier le maréchal Von Paulus capitule. L'armée soviétique a mis hors de combat 22 divisions allemandes (330.000 hommes). Jamais depuis le début de la guerre, Hitler n'avait enregistré un pareil désastre de sa Wehrmacht. Et pendant ce temps là dans le Sud après avoir perdu la Lybie, la déroute se poursuit pour l'armée Rommel, la fameuse Afrika Korps se retrouve et devra abandonner la ligne Mareth en Tunisie, les américains, les anglais et la colonne française de Leclerc font 250.000 prisonniers dont un maréchal italien et 15 généraux allemands.

En cette année 43, c'est aussi les ruines qui s'étendent sur le territoire allemand. Berlin, Francfort, Munich, Leipzig, etc... connaissent les bombardements des Alliés avec leur forteresses volantes. Pour le peuple allemand et son armée, à l'arrière comme au front, la guerre fraiche et joyeuse appartient au seul souvenir. Pour se venger, aidés des traitres de chaque pays occupé en Europe, les nazis vont se retourner contre les résistants patriotes ; les arrestations (bien souvent sur dénonciation), les tortures, les déportations vont se multiplier et pour beaucoup d'entre nous qui sommes là aujourd'hui nous connaitrons les prisons, Compiègne avant d'aller à Buchenwald et à Dora.

C'est donc en 1943 que le sacrifice de ces combattants en Afrique, en Russie, à l'intérieur de leurs pays occupés, permit la grande préparation décisive de l'écrasement du nazisme qui commencera avec le débarquement du 6 Juin 1944 en Normandie et se terminera par la capitulation le 8 Mai 1945. C'est parce que nous n'avons pas oublié, c'est parce que nous n'oublierons jamais, que nous rendons hommage, 45 ans après, à toutes ces victimes qui donnèrent leurs vies pour la Liberté, pour

la Paix.

Depuis sa création, l'Association Française Buchenwald Dora a toujours, chaque année lutté pour cette Paix si chèrement acquise, après la meurtrière 2ème guerre Mondiale et elle clame haut et fort que cette Paix entre tous les peuples ardemment espérée par des millions d'êtres humains ne pourra être instaurée sans un complet désarmement aussi bien nucléaire que conventionnel. L'expérience de la bombe atomique tenté en 1945 à Hiroschima sur le peuple japonais (même si celui-ci était notre ennemi à l'époque) reste et restera dans nos mémoires comme un fléau qu'il ne faut plus revoir. L'arsenal nucléaire existant 43 ans après est trop important donc trop dangereux pour tous les habitants du globe terrestre, quels qu'ils soient, - où ils se trouvent, - à l'Est comme à l'Ouest.

Les 2 grands possesseurs de forces nucléaires sont les Etats Unis et l'URSS et si depuis le début de 1988 (après de nombreuses conférences sans résultat) les accords passés entre Reagan et Gorbatchev ont ouvert l'espoir que nous placions dans la fraternité et la compréhension humaine au retour de notre libération des camps de la mort. Le dialogue entre les deux grands recouvre une ambition de grande ampleur. Après l'élimination dans un délai rapproché (et même commencé en RDA) des engins nucléaires intercontinentaux de moyenne portée tels les SS 20 et les Pershing II placés en Europe, les Etats Unis et l'URSS envisagent une option "triple zéro" qui verrait la fin des engins de longue portée.

C'est pourquoi, vu ces engagements vers un désarmement complet, nous demandons à la France et à tous les pays de l'OTAN comme à ceux du pacte de Varsovie de faire pression sur les deux grands pour la poursuite et la réalisation de ces

Dans notre pays, les programmes de missiles nucléaires pour 1988 vont coûter plus de 13 milliards de francs lourds sur un total prévu de 94 mil-

Il ne faut pas que la France se jette dans une course aux armements, pourquoi un 7ème sous marin nucléaire, pourquoi un nouveau missile nucléaire S 4. La France doit contribuer au désarmement en arrêtant toute nouvelle création ou sophistication d'engins qui ne peuvent qu'apporter la destruction. la mort.

Que de sommes énormes sont englouties pour ces armements ruineux et dangereux alors qu'il manque des crédits pour la rénovation et la création d'hôpitaux, d'universités, de stades sportifs, d'ensembles culturels, etc...).

Le désarmement est complémentaire de la dissuasion faite pour empêcher la guerre dit-on, le

(suite page 2)

# LA VICTOIRE DES FORCES DEMOCRATIQUES (suite de la page 1)

désarmement lui a pour objet de réduire complètement les risques de la guerre.

Il est urgent pour la sécurité de l'Europe d'avancer sur la voie du désarmement plutôt que de moderniser certains types d'armes nucléaires comme l'ont réclamé tout récemment plusieurs dirigeants des pays membres de l'OTAN dont Mme TATCHER. II est inopportun de surarmer, il faut rechercher l'équilibre au plus bas niveau possible.

Après la fin de la course aux armements nucléaires par la destruction totale de tous les engins, il restera à négocier l'équilibre des forces conventionnelles jusqu'à leurs disparitions complètes. Avions, chars, canons, sous-marins, bâtiments de guerre sont toujours plus nombreux, ils coûtent toujours plus chers aux budgets nationaux et ils sont toujours porteurs de destruction, de mort. Ce combat pour la paix par le désarmement que nous menons, nous anciens déportés de Buchenwald, de Dora, depuis notre retour, fidèles au Serment du 19 Avril 1945 doit continuer. Nous ne sommes pas usés, nous ne sommes pas trop vieux pour crier autour de nous, notre foi, notre amour pour la construction d'un monde de Paix, d'Amitié, de Liberté. Il faut que nous préservions, que nous assurions un avenir de bonheur à nos enfants, à nos petits enfants. Il y a tant d'autres problèmes à régler pour que la vie soit rose : le chômage, la pauvreté, la faim, la santé trouveraient un début et peut-être une solution avec toutes ces sommes dépensées inutilement pour la destruction et l'anéantissement de l'être humain.

A l'époque où l'on prépare pour 1992 une Europe unie dans tous les domaines, économique, agricole, industrielle, sociale, une Europe où il n'y aurait plus de frontières, il faut que tous les états membres de cette communauté pensent à en faire une Europe de la Paix, une Europe sans armes, une Europe fraternelle qui viendrait en aide à tous les deshérités du tiers-monde. Les grandes tragédies guerrières ont toujours eu pour cadre l'Europe, c'est donc en Europe que l'on doit exiger :

"Plus de guerre, plus d'armement, la PAIX"

(1) Extrait du rapport présenté par Jean Cormont lors du Comité National du 5 mars 1988.

#### LE COMITÉ NATIONAL du 5 Mars

#### Les présents :

Marcel ALABERT (2), Jean ALBERT, Daniel ANKER, Christian ARNOULD, Floréal BARRIER (2), Robert BLANC, Robert BARBIER, Suzanne BARES, Alexis BARETGE (2), Ernest BARBARROUX (2), Louis BER-TRAND, Rémy BONEIN, Germaine BORDIER (2), Pierre BRETON, Paul BUATOIS, René CADORET (2), Roger CHAMBON, André CHARBONNEL (2), Suzanne CHE-VALLIER, Pierre CHAUMETTE (2), Jacqueline CLERET, François COCHENNEC (5), Raphaël COHEN, Jean COR-MONT (2), Yvan COULANGES (2), Robert DARSONVILLE (2), Georges DECARLI, Jean DUPRAT, Pierre DURAND (2), Louis FERRAND (2), Mme FREYSSENCE, Othon FRONTZAK, Lucien GILOPPE, Simone GUIGNARD, Mme GRANGER MAMONNAT, France HAMELIN, Louis HERACLE, Gaëtan JUFFROY (2), Robert LANÇON (2), Jean LASTENNET, Yvonne LEMOINE, Claudine LEROY, Jean LEGRAND (3), Jean LLOUBES (2), Maurice LUYA (2), René MARCILLE (2), Marcel MATHIEU, Roger MELOT (4), René MOUNIER, Emile ODDOUX (3), Victor ODEN (2), Michel PETIT, Mme Georges PFEIFFER, Robert QUELA-VOINE, Jean RICOUX (2), Félix SABA (2), Gaby SCHMIDT, Germaine SCHNEIDER, Dominique SOSSO (2), Henri TAYLOR, Georgette VAUTIER, Marcelin VERBE (2), Mercédès VINCENT, Pierre VUIBOUT.

Certains noms de membres du Comité National sont suivis d'un chiffre entre parenthèses. Il s'agit de ceux de nos camarades présents avec leur épouse ou un ou plusieurs fils. Tous etant membres de notre Association.

#### Les Excusés :

26 camarades étaient absents, le plus souvent du fait d'un mauvais état de santé. Le comité National, unanime, souhaita à tous ces amis un prompt et complet rétablissement.

Jean AMICE, Raymond BARBIER, Louis BECHARD, Léon BURGER, François CAES, François CATHELAIN, André CHAUVIN, Jean DELOFFRE, Jean FELIX, Jean-Marie FOSSIER, Roland GIRARDET, Blaise GIRAUDI, Mme Amélie GUERIF, Raymond HUARD, Georges JOUGIER, André LACOUR, Richard LEDOUX, Raoul MANO, Alfred MARTIN, Pierre PARDON, Ernest PICHON, Mireille ROBERTY, Pierre ROBY, Joseph SALAMERO, Gilbert SCHWARTZ, Boris TASLITZKY.



Une vue partielle de notre Comité National.

# LE COMITÉ NATIONAL

# CLAMEUR À CLAMART

On a beaucoup discuté au Comité National ce samedi 5 Mars ; plus encore on s'est gentiment "accroché" parfois mais le bon sens, la fraternité l'emportent. C'est l'évidence. Et on s'est bien compris, et notre action pour la Paix et le désarmement, les pèlerinages à Buchenwald et ailleurs, notre solidarité avec les familles, notre souci de vendre nos livres. Et puis aussi et surtout dirais-je, et ce de par voix Christian ARNOULD, la préoccupation de voir les fils et filles des déportés adhérer à l'Association est prioritaire. Cela a été dit et redit en évoquant d'ailleurs l'intérêt des expositions dans les cités. Adhérer oui, et agir, lutter aussi.

La séance avait débuté par le rapport du sécrétaire Jean COR-MONT alors qu'à la tribune se trouvaient Jean LLOUBES bien sûr. Elise SOSSO. Louis FERRAND. Daniel ANKER et Pierre DURAND Comité International de Buchenwald. Jean CORMONT ne pouvait que déplorer l'absence de camarades dont la santé est altérée, ainsi Jean-Marie FOSSIER, Gilbert SCHWARTZ, etc... mais la salle était pleine : déportés, compagnes, enfants, veuves qui apprécient l'ambiance de l'Association. CORMONT a appelé bien sûr à agir en tout domaine en soulignant, pour dénoncer le fascisme la nécessité de lutter pour la Paix.

En fait, notre camarade a fait un bilan, a parlé de l'action permanente de l'Association: pèlerinages, représentations, contacts avec les jeunes, saine trésorerie, nécessité de recruter toujours et toujours. Oui, disais-je, on a beaucoup discuté, au moins 35 interventions, plus des conversations inopinées parfois. Il y a lieu de souligner l'inté-

rêt porté aux pèlerinages, le nombre considérable d'inscrits pour les 3 de cette année, la nécessité d'éviter certains comportements sur place... et on a aussi parler avec quelques crochets - c'est la vie - du 30 ème anniversaire du mémorial de la Déportation à Buchenwald. Certes, on ne peut y participer massivement comme à un pèlerinage, mais une délégation de quelques uns serait opportune. Donc, je ne citerai pas les intervenants, mais vraiment merci à DUPRAT, TAYLOR, COMETTO, TORNER, FERRAND, BARRIER... et les autres. Quelle ambiance, quelle chaleur, c'est ça l'Association Buchenwald Dora.

Notre ami PETIT a fait penser au prochain Congrès à Poitiers en Septembre 89, ça promet.

Mais la surprise, la grande, fraternelle a été l'apparition en fin de matinée de Louis HERACLE, notre trésorier de toujours, dont l'état de santé est tel depuis quelque temps qu'on ne l'avait pas vu depuis des années. Un symbole, une résurrection. Oui, le 5 Mars, une date dont on se souviendra.

Jean LASTENNET



Christian ARNOULD, un de ces jeunes qui nous apporte beaucoup, s'adresse aux membres du Comité National, lesquels l'écoutent avec beaucoup d'émotion.

## NOTRE GRAND REPAS ANNUEL

C'est vrai que nous avons été très mal habitués : un repas qui est l'occasion d'une manifestation où, parfois, nous nous retrouvions à plus de cinq cents! Des convives venus de tous les coins de France, des coins les plus éloignés, les plus difficiles à atteindre, et ce à une époque où n'existait pas le TGV. Alors même si nous savons que les années ne facilitent rien (ne parlons pas de ceux qui nous quittent définitivement, mais de tous ceux, la quasiunanimité, pour aui pèse, de plus en plus, le poids des ans). Il devient moins aisé de répondre à ce rendez-vous de Paris. Et pourtant reste la même volonté de nous retrouver. Alors lorsque début Février 1988 nous ne dépassons guère les trois cents inscrits pour ce repas du 6 Mars, même si nous savons que beaucoup d'amis attendent les dernières heures, nous craignions le pire!

Si nous ne parvenions pas à dépasser les quatre cents, ce serait un échec...

Et bien non, le chiffre fatidique de quatre cents (1), venus de plus de cinquante départements différents est dépassé. C'est un beau résultat, en 1988, quarante trois ans après notre libération!

Oui, notre Association n'est comparable à nulle autre. Elle demeure le lieu de rassemblement des anciens de nos camps, des familles, des amis, de tous ceux pour qui les mots d'amitié et de solidarité, de paix et de liberté, d'amour de la patrie et de l'être humain, conservent toujours la plus grande valeur; cette valeur qui nous rassembla dans la résistance et se conforta

derrière les murs des prisons, les barbelés de nos camps.

Pouvons-nous demander aux quelques misérables imbéciles qui ont cru pouvoir, au travers de Marcel PAUL, s'en prendre à notre Association, pouvons-nous leur demander s'ils connaissent une autre, une seule Association capable de réaliser à moyens identiques ce que nous réalisons : pèlerinages, Serment, repas fraternel, comité national...

C'est avec beaucoup de calme que nous attendons leur réponse, avant d'aller nous retremper dans l'atmosphère tellement vivifiante du grand repas fraternel.

(1) quatre cent soixante six très exactement.

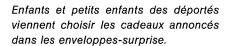


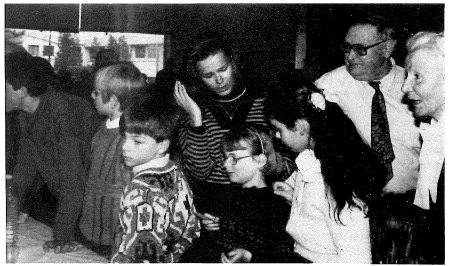
Une table où ne règne pas la mélancolie

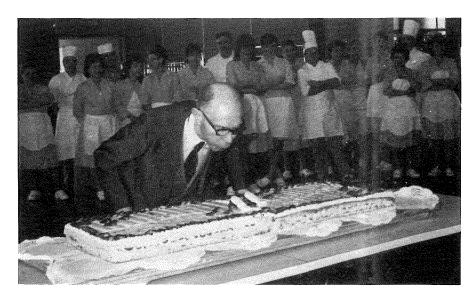


Notre camarade VUIBOUT en train de dévaliser la charmante vendeuse d'enveloppes surprises... C'etait le 6 Mars dernier.

Bien sûr, il n'y en aura pas assez pour satisfaire toutes les demandes.







Louis HERACLE, devant le personnel du complexe EDF qui nous accueille, souffle sur les bougies de l'immense gateau qui magnifie ses quatre-vingts ans, et aussi tant d'années de dévouement à notre idéal, de combats pour faire triompher la liberté, la paix.

# IL Y A QUARANTE ANS UN TRIBUNAL MILITAIRE AMERICAIN SIEGEANT

Avec quelques mois de retard seulement sur le quarantième anniversaire, il nous parait intéressant d'évoquer le procès de 31 criminels du camp de Buchenwald auquel j'ai assité en tant qu'observateur du gouvernement français sur proposition du Colonel MANHES.

Ce procès s'ouvrait deux années après la libération du camp. Commencé le 11 Avril 1947, date du deuxième anniversaire de sa libération par les détenus eux-mêmes il ne sera terminé que le 12 Août de la même année.

Les 31 inculpés, qui sont les principaux responsables des massacres de Buchenwald, sont jugés par un tribunal militaire américain. La procédure employée dans ce procès est exactement la même qu'envers n'importe quel citoyen des Etats-Unis ayant commis un délit quelconque. Cela nous paraissait à l'époque inconcevable quand il s'agissait d'assassins déjà condamnés d'avance par l'opinion mondiale.

Au procès, tout le monde, observateurs et témoins sont d'accord : ces tortionnaires ont mérité mille fois la mort ! Les inculpés, euxmêmes, avouaient leurs crimes tout en plaidant non coupables. Sur quoi ils ne sont pas d'accord, c'est sur la manière d'assassiner.

#### L'ACCUSATION

L'accusation est soutenue par trois procureurs, trois juristes de grande classe, jeunes et extrèmement dynamiques. Ils ont accumulé des charges considérables contre chacun des accusés. Dans mes conversations personnelles, j'ai constaté chez eux une connaissance totale du camp de Buchenwald, tant en ce qui concerne les traitements barbares des détenus que le mécanisme de direction des SS, ce que même beaucoup de détenus qui ont souffert à Buchenwald ne connaissent que partiellement.

Leur but était d'abord de présenter au Tribunal un gros plan de ce qu'a été Buchenwald sans trop insister, considérant que les questions générales concernant les camps de concentration, sont suffisamment connues; ensuite par les faits précis d'énoncer les crimes de chacun des accusés, l'audition des témoins à donc lieu en fonction de ces plans.

#### LA DÉFENSE

La défense des accusés est assurée par 5 avocats allemands et 3 américains, dont le major Carl Whitney, capitaine Groth et le capitaine Emmanuel Lewis, précisons que c'est lui qui avait la charge d'assurer la défense de Ilse Kock.

A mon étonnement qu'un défenseur juif comme Lewis puisse défendre avec tant d'ardeur des accusés de ce genre qui ont sur leur conscience tant de sang juif, il me fut répondu par le parallèle suivant: "Un chirurgien est appelé d'urgence auprès d'un malade qui en l'occurence est son ennemi mortel, sa conscience professionnelle lui dicte de l'opérer".

A mon avis, on ne peut poser le problème de cette façon car il y a suffisamment d'avocats allemands pour remplir cette tache. Les défenseurs américains, par l'ardeur qu'ils ont mis dans l'accomplissement de leur tache, ont été pour moi la déception la plus pénible du procès.

Après l'audition des témoins par l'accusation, la défense s'en empare sous forme de contre interrogatoire. Elle cherche à mettre en défaut le témoin en lui posant les questions les plus invraisemblables afin de l'amener à se contredire et de le mettre en difficultés. Elle ne cesse les questions qu'au moment où elle croit acculer suffisamment d'arguments pour les opposer à l'accusation.

Cette libéralité donne parfois l'impression que c'est la défense qui

dirige véritablement les débats. En voici un échantillon : un témoin relate comment un de nos camarades a été dévoré par les chiens du Commandant Schobert et un avocat allemand lui pose la question :

"de quelles couleurs étaient ces chiens. Ne savez-vous pas qu'à cette époque il n'y avait pas de chiens à Buchenwald? D'où savez-vous si ce camarade n'est pas mort d'une mort naturelle. Ces morsures étaient-elles suffisantes pour le tuer? L'avez-vous vu de vos propres yeux?".

Ou alors quand un témoin dira que des prisonniers de guerre soviétiques ont été exécutés en masse dans le manège à chevaux de la façon la plus sadique, ce même avocat allemand lui dira: "Avez-vous assisté à ces exécutions? Avez-vous reconnu les hommes qui ont tiré? Etes-vous sur que ces exécutions n'aient pas été le résultat de condamnations à mort régulières de la part des autorités allemandes?"

Pour nous qui avons vécu dans ce camp et avons vu ces monstres à l'œuvre, nous savons que le meilleur parmi eux mérite cent fois la mort. Voila pourquoi la plupart des témoins et observateurs ont eu du mal à admettre les formes de déroulement de ce procès.

#### LES ACCUSÉS

Les accusés étaient au nombre de 31. Chacun est muni d'un numéro peint sur un carton et attaché sur la poitrine par un cordon. Ils bavardent, rient comme s'il s'agissait d'une chose qui ne les concerne pas. A aucun moment, on ne constate sur leur figure un repentir ou un regret devant le crime évoqué par le témoin. Au contraire, on remarque chez eux une arrogance qui choque tous les assistants. Jamais le président n'intervient pour les rappeler à une tenue plus respectueuse. Un témoin évoque comment l'accusé

# A DACHAU JUGEAIT 31 CRIMINELS DU CAMP DE BUCHENWALD

SCHOBERT a attrapé un détenu et l'a étranglé en l'espace d'une minute entre ses doigts en s'en allant ensuite en riant. Alors que l'auditoire et le tribunal était saisi d'horreur devant un tel récit, l'accusé rit tout ce qu'il peut, du même rire que lorsqu'il étranglait le détenu!

Pendant la suspension de séance, les accusés fument et rient et ne manquent pas de faire des réflexions de

mépris à haute voix.

Un impressionnant nombre de temoins ont été cités par l'accusation. En premier lieu les allemands, quelques Tchèques, Belges, Français et Polonais. Par contre on constate une absence totale de témoins Soviétiques bien que le nombre de morts de ce pays dépasse de moitié toutes les autres nations réunies. Absence également de témoins Yougoslaves et Hollandais.

Comme témoins français ont été cités : le Général Challe, Docteur Rousset, Docteur Denis, Replat, Escure, Trécourt, Courtial, Larenaudie, Céruti, Viard, Rousse et

Roche.

Il est à regretter que l'on n'ait pas donné en France une publicité plus grande à la préparation de ce procès.

#### **OBSERVATION**

Les Américains se sont fixés comme but de dévoiler devant l'opinion publique du monde entier ce qu'était Buchenwald. Ils voulaient démontrer au peuple allemand comment les nazis ont traité des êtres humains "innocents" et avec quelle libéralité la démocratie traite les "coupables". Ils voulaient surtout familiariser le peuple allemand avec cette notion de justice qui depuis 1933 a cessé d'exister dans ce pays. Etait-ce la bonne méthode ?

Il aurait été souhaitable qu'une large publicité soit faite dans la presse allemande autour de ce procès et les crimes dévoilés au cours de ces débats. Or, à part les questions générales, il était interdit à la presse allemande de publier quoi que ce soit sur ce qui se passait à l'audience. Les survivants de Buchenwald se sont étonnés à l'époque et avec juste raison qu'on ait attendu deux ans pour les juger et qu'il ait fallu trois mois de débats à Dachau pour prouver leur culpabilité. Combien de temps faudra-t-il pour les mille autres qui restent ?

Aujoud hui, quarante ans après nous avons la réponse à cette question. Ils sont tous la plupart libres et pensionnés par la République Fédérale Allemande.

#### **NOTA**

Rappelons que les dispositions concernant les crimes imputés aux 31 criminels concernent principalement des ressortissants non allemands.

Le 8 juin 1948, le cas d'Ilse Kock condamnée à perpétuité fut l'objet d'une réunion secrète et le général Cley commua sa peine en quatre années de prison. Pour en savoir plus sur cette affaire, lisez l'ouvrage passionnant de Pierre DURAND "La Chienne de Buchenwald".

#### LE VERDICT

Otto Barnewald, Anton Bergmeyer, Hans Eisele, Philippe Grimm, Herman Grossman, Herman Hackman, Herman Helbig, Gustaw Heigel, Joseph Kastel, Richard Kohler, Krautwurst, Merbach, Merker, Pister, Pleissner, Guido Reiner, Roscher, Hans Schmidt, Schobert, Schwartz, Wilhelm, Wolf à mort.

Josias Prince von Waldeck, Katzen Ellebogen, Ilse Kock, Zinecke prison

i vie.

Arthur Dietche 15 ans.

Docteur Werner Grenmuss prison à vie.

Wolfgang Otto 20 ans. Walter Wendt 15 ans. August Bender 10 ans.

Le verdict de ce procès peut paraître aujourd'hui d'une certaine sévérité si on se refère à la mansuétude des Tribunaux de la République Fédérale Allemande qui avait à juger des criminels semblables.

Pour bien comprendre la raison de ce verdict il faut se reporter à ce début d'année 1947, deux années à peine après notre libération. Ce tribunal militaire américain siégeait peu de temps après celui de Nuremberg où le nazisme et ses crimes furent mis à nu.

Le témoignage bouleversant de Marie-Claude Vaillant Couturier, entre autres, sur les camps de concentration avait une résonnance mondiale. L'opinion publique était encore sous le choc de ce retour des déportés décharnés et de ceux encore bien plus nombreux qui ne sont pas revenus, restés dans les fours crématoires.

Cette opinion pesait de tout son poids dans les délibérations de ce tribunal militaire qui malgré quelques hésitations (plusieurs condamnés à la réclusion méritaient le châtiment suprème) rendit un verdict que nous étions en droit d'attendre.

Daniel ANKER KLB 43364



Daniel ANKER Photographié à Buchenwald, le jour de son arrivée au camp, le 24 janvier 1944. C'était il y a 44 ans, un peu plus même ! Sa connaissance de la langue allemande valut à Daniel un poste où il put rendre de grands services au collectif français, mais où il courut aussi de grands dangers.

# **NOTRE GRANDE, NOTRE IMMENSE RICHESSE**

Nous avons déià eu l'occasion de faire mention de notre grande, de notre immense richesse : une richesse faite de toute l'amitié, de toute la solidarité qui unissent nos adhérents, qui les rassemblent. Une richesse faite sans doute de la générosité de camarades réglant, deux, cinq, dix fois le montant de leur cotisation, mais faite aussi de sentiments dont la lecture nous réchauffe le coeur.

Dans un courrier toujours aussi dense, important, riche, pouvons-nous choisir telle ou telle lettre?



"Avec mon modeste envoi mais avec mes bon souvenirs et toute ma sympathie".

Maurice LAUFERON

"J'ai bien reçu le "Serment" 188 que j'ai lu avec beaucoup d'intérêt. Je vous envoie ma cotisation 1988 en vous adressant mes fraternelles pensées".

Pierre LEMERLE, KLB 44120

"J'ai reçu le bulletin de Janvier-Février 88 du Serment. Très bon contenu. Je ne referme pas mon dossier avant de vous envoyer un versement pour soutien de vos activités, pour éviter l'oubli, versement modeste en fonction du montant des sommes à consacrer à la parution du Bulletin. Vous trouverez, ci-joint, la somme de 100 F. Bien d'amicales salutations".

Mme Madeleine FREBAULT, veuve déporté exterminé à Mauthausen "Je joins le règlement de ma carte. Avec regrets je ne pourrai assister au repas cette année car je serai parti en croisière avec les retraités. Je vous souhaite de passer une bonne journée. Recevez mes bons souvenirs et bonne santé à tout le monde."

Pierre CLAUDEL, KLB 100159

"Veuillez trouver ci-joint un chèque de 50 F en paiement de votre belle carte que j'ai reçue avec plaisir et de mon abonnement au Serment. Avec tout mon respect pour tous les déportés et particulièrement pour ceux qui y sont restés après avoir souffert, et à leurs familles".

Mme BUFFARD

"Avec mes meilleurs vœux pour 1988, je regrette de ne pouvoir faire mieux".

Paulette RENAUD (Il y a d'autant moins de regrets à formuler que l'intéressée, règle régulièrement 50 F de cotisation, donc plus qu'il ne lui est réclamé).

"Merci de la carte. Pour nous les veuves, ce sont des souvenirs inoubliables, étant trop âgées pour aller sur ces lieux où nos maris ont tant souffert. Mon mari était un rescapé de la grange de Gardelegen. Sa colonne est arrivée juste après que la grange soit brulée. Malheureusement, tous ses copains qui faisaient partie du convoi ont été massacrés quelques instants avant. C'était le 13 Avril 1945"

Mme Veuve Joseph MARTY, KLB 39623

Ci joint un chèque de 100 F pour cotisation carte 88, le supplément

servira pour le voyage de jeunes sur les tombes de nos chers disparus. En souvenir de mon cher Jacques victime de la grange de Gardelegen. Avec toute mon amitié

> Mme BAUDINO dont le fils KLB 40889 est mort dans la grange de Gardelegen

"Merci pour tout ce que vous faites. Les années passent... et nous sommes toujours là, vous avec votre Association et votre Serment. Bravo chers amis. Malgré mes absences à vos Assemblées et à vos réunions, je suis toujours le 21500 de Buchenwald "68 ans déjà..." Bientôt dans 6 mois... 1 an peut être plus, on ne sait jamais, je vais prendre ma retraite dans mes activités sportives. Alors, je voyagerai, si ma santé me le permet. J'irai vous voir..."

Henry Jean TAYLOR, KLB 21500

"Je souhaite que 1988 vous garde en bonne santé. Je suis loin de vous tous. Je suis rongée par la solitude. Heureusement, j'ai des nouvelles par votre petit journal".

Germaine GRENIER, Veuve KLB 43434

"Je vous remercie pour votre dévouement et vous présente mes souhaits sincères pour 1988".

Huguette PAYEBIEN, fille de Marcel MARCEAU, KLB 21434 (décédé)

"... je profite de ce courrier pour offrir à tous mes meilleurs vœux de Bonne et Heureuse Année..."

Nicole WOZNICA, petite fille d'Edmond GUILHEM, KLB 21786 "Veuillez trouver ci-joint le montant de ma cotisation 1988. Que cette humble obole aide un jeune à prendre part au pèlerinage annuel afin de perpétuer le souvenir de ceux que nous avons dû laisser là-bas. Ainsi la vigilance contre de telles monstruosités sera sauvegardée..."

Yves PRESSELIN, KLB 42542

A notre Association, à tous ses responsables, tous mes vœux de santé et longue vie, dans un monde sans armes et sans guerre.

> Raymond NOUYOU, KLB 20591

Je vous adresse le chèque en règlement de ma carte 1988. En espérant contribuer à vous aider au maintien de vos activités et votre combat pour la défense de vos adhérents, de leurs familles et entretenir le souvenir de ceux qui ne sont plus.

Avec mes vœux de bonne santé pour tous en 1988, je vous adresse mes sentiments les plus amicaux.

René BADOR, fils de Georges (KLB 52955, décédé le 18/06/66)

"Je m'aperçois que j'ai omis de vous adresser ma participation à la campagne des bons de soutien 1987. Je m'empresse de réparer cette omission.

Félicitations pour votre action et pour les très intéressants articles parus dans le Serment".

Fernand AUBERT

"Bien reçu la nouvelle carte de l'Association qui est comme celles des années précédentes d'une excellente présentation. Vives félicitations à vous tous membres du bureau pour le choix de la photo.

A vous tous Chers Camarades, qui faites vivre l'Association, grands remerciements pour toutes les décisions que vous prenez, les remarquables voyages de jeunes que vous organisez, afin que les jeunes générations connaissent ce qu'a été la terrible expérience vécue par leurs ainés. Quant à la présentation du Serment, elle est toujours remarquable et je l'attends toujours avec impatience..."

Gaston VACHIER, KLB 86860

"Vous trouverez ci-joint un chèque de 100 F pour la carte annuelle que vous nous avez fait parvenir, en espérant que l'année 1988 ne renouvellera pas les atrocités que nous voyons encore se produire dans le monde actuel..."

Bernard FERON

"Mon mari faisait partie de l'Amicale Buchenwald Dora. Il m'en parlait souvent. Il est décédé voila deux ans. Comme lui, je viens payer ma cotisation et je joins à ma lettre non pas les cinq francs symboliques mais 50 F pour tout le mal que vous vous donnez. Peutêtre pourrai-je faire mieux l'an prochain."

Mme Yvonne MERMIER, veuve KLB 69416

"Je vous envoie par ce courrier un billet de cinquante francs pour régler ma carte de 1988. Merci encore et de tout cœur pour ce que nous apporte notre admirable bulletin, bravo à ceux qui le composent. Je vous envoie mes meilleurs vœux pour cette année nouvelle: joie, santé, bonheur et surtout la paix pour tous."

Robert VEKENS KLB 54522

"Je viens par la présente vous présenter mes vœux pour la nouvelle année, avec une pensée pour ceux qui nous ont quittés, et vous remercie pour tout le dévouement que vous déployez afin de contenter tous nos camarades. Je ne peux malheureusement participer ni au repas, ni au Congrès, car je suis trop éloigné et mon état financier ne me permet pas de me déplacer si loin, j'ai encore une fille à ma charge. Lorsque cela sera possible et si je puis me rendre à Paris, je ne manquerai pas de venir vous rendre visite."...

Ginette GENDRON, veuve KLB 51308

"C'est avec un certain retard que je règle ma cotisation. J'ai 19 ans et à cet âge vous le savez car vous connaissez bien la jeunesse (comme j'ai eu l'occasion de m'en rendre compte lors d'un voyage en RDA que j'ai effectué en 86 avec l'Association) on a parfois d'autres idées en tête... Mais c'est un peu honteusement que j'ai réalisé mon oubli, à l'occasion des déclarations révoltantes du sinistre personnage que vous savez. Encore et toujours nous devons nous battre contre l'oubli, l'indifférence, ou même la sympathie pour certaines thèses racistes, xénophobes. Et soyez certains qu'une immense partie de la jeunesse française prolonge dignement ce combat..."

Fabrice DEL TAGLIA

# AU FUR ET À MESURE QUE S'ÉCOULENT LES ANS...

# ... faire davantage pour la diffusion de nos livres sur la déportation

Est-il utile de dire, d'écrire, de répéter qu'il faut absolument que de plus en plus nous fassions des efforts sans commune mesure avec tout ce à quoi nous avons assisté à ce jour, pour mieux faire connaître nos livres sur la résistance et la déportation.

Ce qui se passe, tant en France qu'en Allemagne, prouve que sont encore nombreux ceux qui tentent de nier les crimes nazis.

Tant que nous sommes là nous pouvons (le faisons-nous toujours?) rétablir la vérité, apporter notre témoignage. Mais demain quand nous serons partis?

Les scandaleuses affirmations des Faurisson, risquent d'être prises au sérieux. Et cela alors que restent, subsistent des témoignages écrits. Mais encore faut-il qu'il soient très largement connus, diffusés, répandus dans tous les milieux, surtout les milieux universitaires.

Chacun de nous est-il convaincu de cette évidence? Et si oui, chacun alors fait-il tout ce qu'il peut pour étendre cette connaissance. Si nous jugeons par les résultats enregistrés on doit être prudents. Cependant, il y a des exemples mais à notre avis trop peu nombreux. En voici deux, cependant.

Serment n° 190 page 19: Mme GRANGER MAMONNAT, fille de notre cher René MAMONNAT nous demande 10 "Les Français à Buchenwald et à Dora", demande accompagnée d'un chèque de 600 F.

En ce jour 22 janvier, nouveau chèque de 600 F. de la même personne, pour 10 nouveaux livres "Les Français à Buchenwald et à Dora".

Sur le Serment n° 192, page 19 (encore cette page) un adhérent vient prendre et régler 16 "Les

Français Buchenwald et à Dora" 60F x 16 = 960 F arrondis à 1000 F. Et aujourd'hui, à nouveau le même camarade vient avec les mêmes dispositions prendre 16 livres réglés aussitôt 1000 F. Un seul ennui, il demande que soit respecté son anonymat.

Madame MAMONNAT, en principe, recède ces livres dès qu'elle les a reçus.

Le camarade des 16 + 16, lui, les donne. Il estime pouvoir le faire et il estime ainsi prendre sa part à notre travail de maintien du souvenir de ce qu'a été notre vie, làbas.

Deux façons différentes de collaborer au placement de notre littérature. Différentes mais efficaces, que nous nous garderons bien de critiquer. Chacun fait ce qu'il croit pouvoir faire avec ses moyens, ses possibilités. En tous cas, et c'est ça le résultat, des livres diffusés ; des livres qu'il faut absolument encore davantage diffuser.

C'est un devoir auquel pas un de nous ne faillira.

Rappelons que nous avons en vente, en nombres importants :

Les Français à Buchenwald et à Dora 70 F
La Chienne de Buchenwald 79 F
Marcel PAUL, vie d'un Pitau80 F
111 Dessins faits à
Buchenwald 320 F
Journaux de Prisons 285 F
Elles la Résistance 130 F
Le train des fous 95 F (P) 120 F
Louise Michel,
La passion 115 F (P) 145 F



Alfred ROTELLA, KLB 44321, lors d'une conférence sur la résistance dans un établissement d'enseignement (école Jean Jaurès à CONDOM - Gers).

# Dans un livre qui vient de paraître

# PIERRE DURAND RÉVÈLE UN CRIME CACHÉ DES AUTORITÉS DE VICHY

#### 40.000 malades mentaux ont été exterminés en France pendant la guerre

Le livre de Pierre Durand consacré à l'une des plus illustres déportées de la Commune de Paris, "Louise Michel-la passion" (1) venait à peine d'être mis en vente qu'un nouvel ouvrage de notre camarade, tout frais sorti des presses, fait quelque bruit parmi tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de notre pays durant la seconde guerre mondiale. Pierre Durand révèle, en effet, documents à l'appui, qu'une entreprise consciente d'extermination des malades mentaux avait été mise sur pied par les autorités de Vichy et que 40.000 personnes, au bas mot, en ont été les victimes. (2)

L'Association de Buchenwald a demandé à notre camarade ce qui l'a conduit à cette découverte :

- C'est une longue histoire. Je savais qu'au lendemain de la Libération des médecins courageux, tel notamment le psychiatre réputé Lucien Bonnafé, avait dénoncé le scandale. Mais un épais voile de silence était rapidement retombé sur l'affaire. Il y avait comme un tabou. Il ne fallait pas en parler... Le hasard a voulu que j'ai eu à m'occuper voici plus de quinze années de la situation à l'Hôpital psychiâtrique de Clermont (Oise) qui est le plus grand de France. Peu à peu. j'ai accumulé les témoignages, les documents, les preuves. Il s'est avéré que pendant la guerre la mortalité dans cet "asile" (où séjournaient plus de 5000 malades en 1940) a été énorme, malgré les appels au secours des médecins. Les internés mouraient de faim par centaines avec les mêmes syndromes que ceux constatés dans les camps de concentration nazis parce que l'on ne leur donnait pas à manger, volontairement. J'ai étendu mon enquête aux autres H.P. de France et constaté qu'il en avait été de même à peu près partout.

- Y a-t-il un rapport entre ce qu'on peut appeler "le génocide des fous" et l'extermination des malades mentaux en Allemagne hitlérienne, dès avant la guerre ?

- Incontestablement. En Allemagne hitlérienne, dès avant le déclenchement de la guerre, des centaines de milliers d'impotents, d'handicapés physiques ou mentaux ont été exterminés soit par les gaz (déjà) soit par la famine.

En France, il n'y a pas eu les gaz, mais un illustre Prix Nobel de médecine, fort à la mode au temps de Vichy, le Dr Alexis Carrel, les avait préconisés très officiellement! Je révèle, entre autres, que ce personnage, auteur du bestseller "L'homme, cet inconnu", avait été mis par les autorités de Vichy à la tête d'une institution chargée de la "purification" de la "race" française par "l'eugénisme". C'est en vertu de ses théorie qu'on a tué les malades mentaux par dizaine de milliers.

- Ton livre contient-il un "message"?
- Si on veut. Il est une dénonciation

du racisme, d'un certain racisme qui s'en prend à tout ce qui est "différent". Un jour ce sont les juifs, un autre les Arabes, ou encore les "sidaïques". Il est une dénonciation vigoureuse des âmes bien-pensantes de la collaboration qui n'ignoraient pas ce qui se passait en réalité dans les asiles, d'ailleurs, également dans certains camps de concentration en France où l'on mourait de faim.

- Le contexte de l'époque est-il décrit dans le livre?
- Oui, la Résistance y tient une grande place et même la Déportation. Certain de nos camarades de l'Association seront sans doute fort étonnés d'y trouver leurs noms mélés à une histoire qui se termine à Buchenwald où, ne l'oublions pas, les SS tuaient automatiquement ceux qu'ils considéraient comme des malades mentaux...



Notre ami Pierre DURAND dédicace, les 5 et 6 Mars, ses deux derniers livres "Le Trains des Fous" et "Louise Michel, la Passion"

# LES FAMILLES DE NOS CAMARADES DISPARUS...

Dernière liste des adhérents, familles de nos camarades disparus dans les camps de la Mort ou depuis leur retour en France. Nous continuerons à signaler les erreurs ou les insuffisances dues au manque de renseignements qui nous seront indiquées.

Nom	Filiation	KLB	DCD le	Nom	Filiation	KLB	DCD le
PLANTELIGNE Hermine	Veuve de PLANTELIGNE Pierre Edgar	41705	04/05/69	RIDEAU Mme	Veuve de RIDEAU Maurice	93421	02/02/84
PLASSART Mme	Fille de NORMANT	21602	en déportation	RIETMANN Mme	Veuve de RIETMANN Jules	51656	19/03/82
PLISSONNEAU Jeanne	Veuve de PLISSONNEAU	54347		RIGOLLET Mme	Veuve de RIGOLLET Jacques	51507	10/05/84
PLUET Lola	Veuve de PLUET Jean	53550	1963	RINGENBACH Georgette	Veuve de RINGENBACH Noël	100652	
POBER Raymonde	Veuve de POBER Olivier	42103		RINGUET Antoine	Fils de RINGUET		disparu
POINDESSOU Christian	Frère de POINDESSOU André	44984	26/06/44	RIVA Mme	Veuve de RIVA Charles	24045	16/08/78
POITTEVIN Mme	B. Fille de	41651	en déportation	RIVET Marguerite	Veuve de RIVET René	49860	
PONSAN Lucette	Fille de LAGOURGUE Gaston	44738	31/01/65	RIVRON Raymonde	Veuve de FASILLEAU Camille	80989	à Stassfurt
PORCHERON Yvette	Veuve de PORCHERON Gabriel	86827	22/01/84	ROAUX Mme	Fille de		
PORTIER Yvonne	Veuve de PORTIER Jacques	51359	Juillet 84	ROBBE Jeanne	Veuve de ROBBE Lucien	42048	24/03/64
POTOR Yvonne	Sœur de DEHEDIN Alphonse	52708	15/08/57	ROBERT Geneviève	Veuve de ROBERT Jean	20055	30/01/45 Dora
POTOR Yvonne	Sœur de DEHEDIN Robert	132070	18/02/45	ROBERTY Robert	Fils de ROBERTY Dominique	77432	Avril 45
POUTIGNAT Mme	Veuve de			ROBIN Yvonne	Fille de BRENIER Jean	39970	18/05/45
POUZOL Jeanne	Veuve de Pouzol Pierre	51634	30/01/73	ROBIN Yvonne	Sœur de BRENIER Emile		
PRADAUD Mme	Veuve de PRADAUD Paul	14798	10/01/86	ROCHE Gilbert	Frère de ROCHE Marc	20301	24/08/44
PRADERE Yvette	Veuve de PRADERE Jean	82190		ROCHE Denise	Mère de ROCHE Marc	20301	24/08/44
PREAUD Odette	Veuve de PREAUD Marcel	31565	20/01/44 à Dora	ROHNER Jacques	Fils de ROHNER Léon	49786	après la libération
PROVOST Gisèle	Fille de PROVOST Pierre	39705	08/10/86	ROHNER Simone	Veuve de ROHNER Léon	49786	
PRUNIAUX Marguerite	Veuve de PRUNIAUX Maurice	61183	09/05/45	ROLANDEZ Claude	Fils de ROLANDEZ Jean	51570	en déportation
PUISEUX Mme	Veuve de PUISEUX Gaston	42367	23/12/86	ROMANG Thérèse	Veuve de ROMANG Marcel	103998	09/03/81
PUPIER Mme	Veuve de PUPIER François	77364	01/08/82	ROMEO Andrée	P. Fille de DAUMAS Georges	69710	à Dora
QUEDEVILLE Mme	Veuve de QUEDEVILLE André	52603	en déportation	ROMEO Mme	Veuve de ROMEO Simon	86667	12/03/87
QUENEAU Pierre	Frère de QUENEAU Jacques	21154	au KLB Weimar	ROMER Claire	Veuve de ROMER Georges	29648	25/09/74
RAMADE Yvonne	Veuve de RAMADE Pierre	14445	11/09/85	RONGIER Lucile	Fille de FLANDRE Marceau	40661	1958
RAMADE Arlette	Fille de RAMADE Pierre	14445	11/09/85	ROOS Lucie	Veuve de ROOS Georges	78483	
RAMPON Marie claire	Fille de GUILLOT François		13/12/85	ROUBERTOU M. Thérèse	Veuve de ROUBERTOU Gilbert	69034	22/04/69
RAQUIN Mme	Veuve de RAQUIN André	77925	04/07/82	ROUET Rose	Veuve de ROUET	14218	Août 1976
RAVELLE CHAPUIS Jean	Fils de RAVELLE CHAPUIS			ROULEY Henriette	Veuve de ROULEY Emile		06/04/45
REBEUF Raymonde	Veuve de REBEUF Lucien	21858	13/12/83				Buchenwald
RENARD Odette	Veuve de RENARD Henri	42605	13/10/73	ROUSSEAU Bastienne	Veuve de ROUSSAU Maurice	81343	15/04/45
RENOUARD LEVEAU Madeleine	Veuve de RENOUARD Michel	53370	13/03/45	ROUSSEAU Yvette	Veuve de ROUSSEAU Marcel	38866	
REPITON Marie	Veuve de REPITON Maurice	40040	à Flossenburg	ROUSSEL Mme	Veuve de ROUSSEL Charles	1876	26/11/87
REVOL Suzanne	Veuve de REVOL Henry	67466	11/11/75	ROUSSEL Roger	Fils de ROUSSEL Joseph	38678	Septembre
RIBOULET Jean	Fils de RIBOULET François	40253	à Buchenwald				1975
RICHARD Mme	Veuve de RICHARD Denis	78500	Fin 1986	ROUSSET Mme	Veuve de ROUSSET Pierre	30642	11/01/73
RICORDEL Fleurette	Sœur de BIRON Léon	30648	1975	RUPPE Germaine	Veuve de RUPPE Louis		en évacuation

# ...EN DÉPORTATION OU DEPUIS LA LIBÉRATION

0 0 0 E-1			1 00					•
Nom	Filiation	KLB	DCD le	Nom	Filiation		KLB	DCD le
SABLE Annette	Veuve de SABLE Jean	21829	14/01/86	TAICLET Mme	Veuve de	TAICLET Marcel		
SALAZAR Mme	Veuve de SALAZAR José	40113	23/03/83	TANGUY M. Louise	Veuve de	KERANTEL		Buchenwald
SALIC Yvette	Fille de NORMANT Jean		en déportation	TATSI Claudia	Veuve de	TATSI Henri	17319	02/05/74
SANNA Camille	Fille de SANNA Constant	31168	Octobre 1986	TECHOUEYRES Marie	Veuve de T	ECHOUEYRES Claude	60066	08/03/45
SANTINI Primo	Père de SANTINI		en déportation	TEDO Eloîse	Mère de			
SARRE Mme	Veuve de SARRE Albert	41149		TEPPAZ Eva	Veuve de	TEPPAZ	40637	
SAUGERON Mme	Veuve de SAÚGERON Robert	20257	15/09/86	TERPIN Marija	Veuve de	TERPIN Charles	41107	27/04/64
SAUNIER Yvonne	Veuve de SAUNIER René	42773	07/09/86	TERRIER Jeanne	Veuve de	TERRIER Louis	76831	22/11/77
SAUPIN Georgette	Veuve de			TERVER Jeanne	Veuve de	TERVER	43647	
SAUZIER Elise	Veuve de SAUZIER René	38440	30/12/70	TESNIERES Mme	Veuve de	TESNIERES Victor	24/02/	31
SCHAFF Aimée	Veuve de VILLEFROY Louis	40899		TEULIERE Yvonne	Veuve de	PERY		
SCHMIDHOFER Colette	Fille de SANNA Constant	31168	Octobre 1986	TEYSSIER Alain	Fils de TE	YSSIER Emille	69059	10/08/86
SCHMIDT Gabrielle	Veuve de SCHMIDT Charles	67245	05/05/45	TEYSSIER Jany	Fille de T	EYSSIER Emille	69059	10/08/86
SCHMIDT Roland	Fils de SCHMIDT Charles	67245	05/05/45	TEYSSIER Jeanne	Veuve de	TEYSSIER Emille	69059	10/08/86
SCHMITZ Jeannette	Veuve de SCHMITZ Henri	53103	Août 1970	THABOURIN Mme	Veuve de	THABOURIN Pierre	78995	Octobre 1983
SCHMITZ Robert	Fils de SCHMITZ Georges	53109	02/07/71	THARRADIN Georgette	Veuve de	THARRADIN Lucien	42629	02/09/57
SCHNEIDER Germaine	Mère de LEROY Gérard	40091	Mai 1945	THEBLINE Jeanne	Veuve de	THEBLINE Raymond	20369	06/08/79
SCHOENBAERT Suzanne	Veuve de SCHOENBAERT Gaston	87204	11/10/79	THEILLOL Mme	Veuve de	THEILLOL René		
SCHWAB Christiane	Veuve de SCHWAB Pierre	35110	03/09/86	THIBAULT Madeleine	Veuve de	THIBAULT René	<b>′</b> 81479	29/10/76
SCHWOB Lise	Sœur de SCHWOB Claude		Nordhausen	THEVES Yvonne	Veuve de	THEVES	42695	
SCIOU Mme	Veuve de SCIOU Jean		24/10/69	THEVES Georges	Fils de Th	HEVES	42695	
SEGURA Joachim	Frère de SEGURA Manuel	86746	25/03/45	THOMAS Marguerite	Veuve de	THOMAS Jean	40037	
SEITE Mme	Veuve de SEITE Jean Louis		22/06/81	THOMAS Rosa	Veuve de	THOMAS Alexandre	77765	04/03/45
SELLIN Pierre	Fils de SELLIN Jean	78690	17/11/44					Nordhausen
SENARD Louise	Veuve de SENARD Pierre	38041	Juin 1981	THOMAS Rosa	Mère de l	AMBEL Roger	77768	en évacuation
SEON Claude	Fille de BIRON		Mars 45	THUILLIER Mariette	Veuve de	THUILLIER Gaston	43670	21/01/76
SERIGNAT Yvonne	Veuve de RAVAT Roger	42799	09/07/44	TISSERAND Emma	Veuve de	TISSERAND Eugène	51331	26/01/66
		àl	Flossenburg	TISSOT Mme	TISSOT E	mile	51210	29/01/85
SEROT Marguerite	Veuve de SEROT Roger		20/01/83	TISSOT Marie José	Fille de Ti	SSOT Emille	51210	29/01/85
SERRES Marcelle	Fille de DUPONT Paul	69879	22/03/45	TISSOT Mme	Veuve de	TISSOT Xavier	42091	Juillet 86
SERVOZ Alice	Veuve de SERVOZ Louis	41228	03/07/72	TOURDES Charles				
SEYRAT Mme	Fille de GAILLARD Eloi	41299	03/12/84	TRAPEAU Rolande	Veuve de	TRAPEAU Jean		19/05/87
SIRET Yvonne	Veuve de SIRET Alfred	40444	Avril 1977	TREILLE Antoinette	Veuve de	TREILLE François	21020	19/01/45
SISSLER Pierre	Fils de SISSLER Joseph	38625	25/05/44	TRESSARD Mme	Fille de TI	RESSARD Louis	69117	15/12/82
SOMMESOUS Mme	Veuve de SOMMESOUS Gaston	81306	25/10/82	TREVIEN Micheline	Veuve de	TREVIEN Gérard	42418	09/10/71
SORIN Nelly	Fille de CHARLEUX Albert	N	ovembre 72	TRICOIRE Edméa	Veuve de	TRICOIRE Roger	42882	23/12/76
STEVENON Berthe	Fille de BRENIER Jean	39970	18/05/45	TRILLES Paulette	Fille de Al	RNAL Fernand	14382	1980
STEVENON Berthe	Sœur de BRENIER Emile			TROUBAT Louise	Veuve de	TROUBAT Jean	51412	19/03/68
STEVENON Berthe	Veuve de STEVENON Emile	38578	17/08/79	TULET Mme		TULET Louis	21583	
STOECKEL M. Th.	Veuve de STOECKEL Joseph	61060	22/01/72	TZAREGHIAN Mme	Veuve de	TZAREGHIAN Grégoire		
STOECKEL Renée	Veuve de STÔECKEL Bernard	41059	24/05/72	UNGER Jean-Pierre		IGER Julien	68080	
SZCZECINA Simone	Fille de BLOT Jules	21664		UTS Louise		EPLATRE William		19/02/44

# LES FAMILLES DE NOS CAMARADES DISPARUS... ...EN DÉPORTATION OU DEPUIS LA LIBÉRATION

Nom	Filiation	KLB	DCD le	Nom	Filiation	KLB	DCD le	
VALADE Mme	Veuve de VALADE Marcel Henri	77699	03/04/45	ZYGUEL Léon	Frère de ZYGUEL Maurice	124969		
VALLA M. Thérèse	Fille de BRENIER Jean	39970	18/05/45	BILLET François	P. fils de Louis BILLET	52401		
VANARET Marguerite	Veuve de VANARET Isidore	69166	27/03/77	GUERIF Odette	Fille de MAILLARD Armand	38496	29/11/44	
VARLET Léonie	Veuve de VARLET Jean	20498	03/12/84	GUERIF Laurence	P. Fille de MAILLARD Armand			
VAUTIER Georgette	Veuve de VAUTIER Louis	51028	24/01/81	MAILLARD Armand	Fils de MAILLARD Armand			
VEBER Mme	Veuve de VEBER André	40183	26/11/84	MAILLARD Odette Anne	Veuve de MAILLARD Armand			
VERDE Mme	Veuve de VERDE Henri	69105	21/09/86					
VERDE Renée	Fille de VERDE Henri	69105	21/09/86					
VEYRAT Marcelle	Veuve de VEYRAT Jean	51539	07/11/70					
VERNIN Marcelle	Veuve de VERNIN Alfred	34198	16/07/86					
VEYSSEIRE Mme	Veuve de VEYSSEIRE Pierre		04/01/84					
VIALLE Raymonde	Veuve de VIALLE Roger	38502	15/10/76					
VIETTI Danielle	Fille de COIC Arsène	51819	24/05/77					
VILLE Jacqueline	Veuve de VILLE René	81287	09/04/71					
VILPOUX Jane	Veuve de VILPOUX Jules	41881	15/02/44					
VINDIOLLET Mme	Veuve de VINDIOLLET Robert	40270						
VINDRET Julia	Sœur de VELLUZ Raymond	69054	Novembre 84					
VIOLA Anaïs	Veuve de VIOLA Jean	38026	09/09/74	·				
VION Roland	Frère de VION Robert	20385	Septembre 86	F	RECTIFICATIFS			
VIRIOT Léon	B. Frère de NARBE René		1952					
VIRLONVET Marguerite	Veuve de VIRLOUVET Camille	81282	06/12/77	Noms omis:				
VITIELLO Mme	Veuve de VITIELLO Eugène	53075		Serment nº 179				
VOLLAND Mme	Veuve VOLLAND Léon	51515	13/12/87		is" Maurice RAPINE, KLE	3 20140	et Jean	
VOUILLAMOZ Mme	Veuve de VOUILLAMOZ Ernest	40009	Juin 68		ARRUS, KLB 21244	20110	orodan	
VOUILLAMOZ Mme	B. Sœur de VOUILLAMOZ Roge	r 40008	Mars 44 à Dora		·			
			a Doia	Serment nº 189			141 5	
VUILLARD Charlotte	Veuve de VUILLARD Paul	51911		Liste "Les Familles", il fallait lire BOLATRE Pierre, KLB 44610 (et non 31063) décédé à buchenwald le 4 Mars 44 (et non 3 janvier 1984).				
VUILLERME Juliette	Sœur de RESSAY	51874	en déportation					
VUITTON Jacqueline	Fille de DESSERTINE René	52002	1945	(ot non o janvior	1001).			
WACOGNE Robert	Fils de WACOGNE Marcel	24/04/4	5 Dora	Serment n° 193				
WAITER Annie	Veuve de WAITER Bernard		21/07/42		milles", a été omis André .B 77441, décédé à Bu			
MIDTENCOLIN OUT - No.	eVeuve de WIRTENSOHN Charle	s Buchen	wald		.D //441, decede a bu	CHEHWS	aid ie i U	
WIRTENSORN Celestine	e veuve de WINTENSONN Onane	o Daomon		Février 1945.				
WURM Madeleine	Veuve de WURM Elie	69720	23/11/70	Février 1945.				

YZEUX Mme

ZILLER Mme

**ZANGARELLI Mme** 

Veuve de YZEUX Marcel

Veuve de ZILLER Pierre

Veuve de ZANGARELLI Philippe 40356

52685

43654

1975

1972

Serment n° 192

LELOUET Marie, en fait il fallait lire LE LOUET Jacqueline

Que les intéressés veuillent bien nous excuser

# **NOS PÈLERINAGES DE 1988**

Nos pèlerinages 1988 prennent un bon départ. Nous ne pouvons plus, d'ores et déjà, accepter des inscriptions pour le pèlerinage n° 3 du 17 au 27 Août, celui-ci étant actuellement complet. Le nombre de places avant d'ailleurs été porté de 144 à 184. Cela grace aux efforts de nombreux camarades. MELOT retient 40 places. DUPRAT 40, COMETTO 20, MATHIEU 15, LANCON 24, Elise SOSSO 14, ce qui avec quelques inscriptions individuelles complète le nombre de places disponibles pour ce pèlerinage. Mais il reste encore beaucoup de places dans les pèlerinages n° 2, du 2 au 12 Août et dans le n° 1, du 12 au 22 Juillet 1988.

Nous comptons beaucoup sur nos camarades pour nous envoyer en plus de leur participation beaucoup de jeunes.

Nous tentons cette année une expérience (1) qui, si elle se révèle fructueuse, sera appliquée les autres années; ceci à la demande de plusieurs participants aux précédents voyages. En effet, la visite de Buchenwald s'effectuera sur un jour et demi aux lieux et places d'une seule journée. Nous pensons que cette demi-Journée supplémentaire apportera un complément d'informations sur ce qu'a été l'esclavage concentrationnaire et de ce fait permettra aux participants de ce voyage de se former une idée plus concrète de tous les sévices endurés par les déportés et de comprendre aussi comment cela a pu se produire avec la montée du nazisme et de tout ce qui a pu en découler.

L'après midi de la deuxième journée permettra de visiter plus longuement Erfurt, appelée la ville des fleurs, ses rues piétonnières et ses monuments historiques. D'autre part le voyage en autocar jusqu'à Berlin permettra de comparer si le trajet est beaucoup plus agréable qu'avec le train.

Pour la suite du voyage, la visite des camps de Sachsenhausen et de Ravens-

bruck a été groupée en une seule journée ce qui donnera beaucoup plus de temps libre à Berlin.

Mais je voudrais revenir sur les inscriptions du pèlerinage n° 2, du 2 au 12 Août. Pour ce voyage les places sont encore peu nombreuses et nous aimerions qu'un effort soit fait pour que les inscriptions aient la préférence de ce pèlerinage. Bien sûr, il ne faut pas ralentir l'activité du pèlerinage n°1 qui lui aussi doit conserver son caractère et faire le plein des places réservées.

Nous espérons que ces pèlerinages 1988 nous apporteront autant de satisfactions que les précédents voyages. Les jeunes qui participent, et nous le constatons dans leurs impressions qu'ils nous communiquent au retour, en retirent un bagage riche qui leur permet de comprendre les horreurs des camps de concentration qu'enfanta le régime nazi. La tenue d'hommes que l'on abaissa ou que l'on voulu abaisser au rang de bêtes de somme, le combat de ces parias, la résistance qu'ils surent conserver dans les plus durs moments, montrent à la jeunesse qui nous accompagne que la Liberté et la Paix ne se gagnent pas en vivant à genoux.

Il est donc nécessaire de continuer les pèlerinages sur les hauts lieux de la déportation en hommage à nos camarades disparus et afin de porter un témoignage à la face du monde pour que cela ne se renouvelle jamais.

C'est ce à quoi notre Association avide de Liberté et de Paix se dévoue et continuera à se dévouer.

> Alex BARETGE KLB 51594

<sup>(1)</sup> Cette année la journée et demie à Buchenwald vise uniquement le premier pèlerinage, celui de juillet, répétons qu'il s'agit d'une expèrience.

# LA VIE DE L'ASSOCIATION

#### NOS EFFECTIFS

CARTES RÉGLÉES	1988	1987	1986	1985
Serment n° 193 Janvier/Février 88	2260	3197	3248	3266
Serment nº 194 Mars/Avril 88	2563	3213	3255	3266

Il faut vivre au 66 rue des Martyrs, être journellement confrontés comme nous le sommes, aux difficultés qu'affrontent tant de nos adhérents : maladies, hospitalisations,... décès... pour apprécier comme une grande, très grande chose, le maintien de nos effectifs au dessus de trois mille adhérents effectifs (cartes réglées).

Des adhésions en nombre relativement important et des camarades qui se hâtent de régler la cotisation de l'année et pour certains, celles des deux der-

nières, voila qui est positif.

Il est à remarquer que le Serment n° 187 de Mars-Avril 1987 annonçait le règlement de 2430 cartes 1987. A date comparable, nous avons dépassé ce chiffre, pour les cartes 1988.

Quelle meilleure satisfaction pourrions-nous réclamer !...

Tout en disant, il faut encore faire mieux.

#### **UNE EXPOSITION POUR LA PAIX**

Le mercredi 13 Janvier 1988 à 17 h 30, une exposition des Plasticiens pour la Paix était organisée dans une des salles du Palais de l'U.N.E.S.C.O. à Paris, Avenue de Suffren.

Cette exposition faisait suite à la reconnaissance par l'O.N.U. qui a décerné à l'APPEL DES CENT le titre de "Messager de la Paix" pour sa contribution à l'Année Internationale de la Paix.

Rappelons que l'appel des Cent est né au printemps de 1982 d'une concertation entre personnalités de différentes sensibilités et de positions sociales qui rejettent toute idée de clivage politique en matière d'action pour la Paix et le Désarmement.

Constatant que les Forces Pacifiques agissaient jusqu'alors en France en ordre dispersé, les Cent ont voulu contribuer à unifier la lutte pour la Paix en élaborant une charte acceptable par tous et des formes d'action de nature à promouvoir un très large rassemblement populaire indépen-

dant dans son orientation et autonome dans ses initiatives d'action sous la devise "j'aime la Paix, j'aime la Vie".

La dernière manifestation qui a eu lieu à Paris en Décembre sur le Parvis de Notre Dame a rassemblé plusieurs milliers de Pacifistes qui ont exprimé leur volonté de Paix en allumant une bougie.

Au cours de cette exposition dans la salle Micro du Mercredi 13 Janvier, on reconnaissait parmi la foule: Monsieur Claude PIEPLU, comédien, Georges SEGUY, ancien Déporté, de l'Appel des Cent, Joseph SANGUEDOLCE, ancien Déporté, de l'Appel des Cent, Madame Suzanne ROUX, de l'Appel des Cent, Monsieur et Madame SOSSO, repré-

de l'Appel des Cent, Madame Suzanne ROUX, de l'Appel des Cent, Monsieur et Madame SOSSO, représentant l'Association Française Buchenwald Dora, ainsi que Monsieur et Madame Robert QUELA-VOINE, Monsieur Maxime GRE-METZ, Monsieur LEROY, notre camarade Boris TASLITZKY.

#### **NOTRE CARTE 1988**

Nos adhérents sont habitués à recevoir, chaque année, une carte nouvelle, différente de ses devancières. Une habitude qui fait oublier à certains de nos camarades le travail et... la dépense auxquels nous devons faire face pour parvenir à ce résultat. Fautil beaucoup insister pour que les habituels retardataires se souviennent que notre Association ne vit que grace aux cotisations. Et que ceux qui trop souvent oublient notre numéro de compte chèque nous obligent à restreindre nos dépenses sur tel ou tel chapitre de notre budget.

Alors, pour continuer, chaque année souhaitons que ce soit pour long-temps encore - à adresser à chaque adhérent une carte différente, demandons à l'ensemble de nos amis un règlement rapide de déjà celle de 1988 et éventuellement de celle (ou celles) des années précédentes et ce avant que nous nous décidions à considérer comme définitivement... perdu, tel ou tel ami, lequel sera fort étonné, un jour, de ne plus recevoir le Serment. Avis aux trainards, dépéchez-vous.



Quelques camarades nous ont avisés ne pas avoir reçu la dite carte... Il s'agit toujours d'une erreur : de notre part (c'est possible)ou des P.T.T. ? Cela peut aussi arriver.

Que les intéressés nous avisent et il sera aussitôt remédié à ce manque car nous avons des cartes en réserve.

#### LE JURA À L'HONNEUR

Notre camarade LANÇON, en accord avec ses camarades anciens déportés du département, a fait inscrire 40 (quarante) établissements d'enseignements du Jura au fichier de notre Association pour que l'on serve aux intéressés, le bulletin "Le Serment", pendant un an.

Coût: mille deux cents francs (30F x 40) 1 200 F. Un argent bien placé. Qui imitera cet exemple, tellement nécessaire, tellement utile s'agissant de nos écoliers, de nos étudiants.

# LA VIE DE L'ASSOCIATION

# NOS SERMENTS DANS L'ANNÉE

De Janvier n° 186 à Décembre n° 192, ont paru sept numéros du Serment pour une dépense totale de 148.780,47 Frs.

Nous rappelons les tarifs de nos cotisations annuelles : 40 Frs (5 Frs pour les veuves de déportés). Lesquelles cotisations couvrent l'envoi à domicile du Serment. Six à sept numéros dans l'année.

Il n'est pas besoin de beaucoup insister pour que chacun comprenne que même si la totalité de nos adhérents réglaient régulièrement leur cotisation, mais en s'en tenant aux tarifs officiels (40 F et 5 F) nous ne tiendrions pas longtemps à cette cadence.

Alors bien sûr il ya ceux et celles qui règlent dix, vingt, cinquante fois plus qu'ils ne doivent mais cela peut-il excuser les éternels retardataires? Nous ne le croyons pas. Dernièrement, une adhérente à laquelle nous réclamions en Octobre ou Novembre le montant de la cotisation 1987 nous répondait avec beaucoup de sévérité que nous n'étions pas encore à la fin de 1987. Parce que jamais, l'intéressée ne s'était avisée que la carte 88, et les "Serment" reçus à ce jour n'étaient pas imprimés par l'opération du Saint Esprit. Que cela signifait beaucoup de dépenses même si ceux qui fournissent la matière le font toujours bénévolement.

Mais il faut reconnaître qu'il s'agit d'un cas exceptionnel.

Les retards sont provoqués trop souvent par des maladies parfois graves; elles sont aussi le résultat d'oublis que nous comprenons. Ce que nous comprenons moins, c'est lorsque malgré rappels (au pluriel) et rerappels, nous obtenons le même... silence. Alors, tant pis, il y aura en ces premières semaines de 1988 une certaine lessive qui se traduira par quelques radiations de nos fichiers. Et nous sommes sûrs qu'à partir du moment où le Serment ne parviendra plus au domicile des retardataires, nous aurons des interrogations, des prostestations...

# LES BONS DE SOUTIEN

ASSOCIATION FRANÇAISE BUCHENWALD DORA ET COMMANDOS

66, rue des Martyrs 75009 PARIS TEL. 42 85 44 93 - CCP 1025079 X PARIS

# **BON DE SOUTIEN 1988**

**5** F

Au profit de l'Association et de sa Caisse de Solidarité

1 Bon d'achat de 3000 F - 4 Voyages-Pèlerinages en R.D.A. - Bons d'achat de 1000 F et 500 F - 6 Albums "Journaux de Prison" - Napperons tricotés main - Petits appareils Photos - Postes-radios - Briquets - Réveils gousset, etc...

575

Les souches doivent être envoyées à l'Association avec le chéque représentant le montant des billets avant le 1er Octobre 1988.

Répartition des cadeaux : 1er Octobre 1988

**№** 15751

La liste paraîtra dans le Serment d'Octobre-Novembre 1988

漟

Les cadeaux doivent être réclamés contre l'envol du billet gagnant dans un délai maximum de 3 mois.

Nos adhérents auront reçu, lorsque ce Serment leur parviendra. le carnet de bons de soutien qu'ils conserveront s'ils le peuvent, qu'ils détruiront dans le cas contraire. Nos bons de soutien, une occasion d'un geste d'amitié, de solidarité, dont le produit sert à alimenter notre caisse de solidarité et nous permet de continuer à aider tant les veuves des déportés que les jeunes gens des établissements d'enseignement désireux d'aller s'incliner sur les lieux où ont souffert les combattants de la France occupée.

Déjà nombreux sont ceux de nos adhérents qui ont réglé, parfois très généreusement, le carnet recu

Que tous soient remerciés, y compris ceux dont les ressources, limitées les obligent à des versements modiques que nous comprenons fort bien.

# DE NOUVEAUX ADHERENTS

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier de cette année, nous avons enregistré 35 adhésions. De toutes catégories, de toutes sortes : - d'anciens déportés - car il existe encore des camarades qui, pour des raisons différentes, étaient demeurés en dehors de tout organisme et à qui, souvent, il suffit de poser la question de l'adhésion, pour les voir nous rejoindre.

- des membres des familles: fils, petits fils, etc... de déportés,
- des amis désireux de nous aider dans l'action que nous poursuivons pour la paix.

Des amis qui viennent prendre les places qu'hélas trop d'adhérents laissent vacantes. Des renforts dont nous apprécions tout ce qu'ils nous apportent, toutes les activités qu'ils nous permettent de prolonger.

Des camarades qui seront toujours accueillis avec la même amitié, et àqui personne ne fera le reproche d'une arrivée tardive.

# ALLEGEMENTS FISCAUX ACCORDÉS AUX DEPORTES PENSIONNÉS, À LEURS ÉPOUSES ET AUX ANCIENS COMBATTANTS

Les déportés pensionnés, les anciens combattants et leurs veuves se sont vus accorder des éxonérations fiscales importantes.

Il semblerait que, soit par ignorance des textes, soit en raison d'imprimés mal remplis, certains ne bénéficieraient pas de ces mesures dont l'essentiel figure ci après.

#### IMPÔT SUR LE REVENU

LES PENSIONS, y compris celles des VEUVES DE GUERRE et la RETRAITE DU COMBATTANT, sont exonérés d'impôt sur le revenu. (Article 81 - 4° du Code Général des Impôts)

ATTENTION : Ces pensions ne doivent pas être déclarées sur la déclaration de revenus.

#### A. DEPORTES ET LEURS VEUVES SANS CONDITION D'ÂGE

#### 1 - IMPOSITION DES MENAGES

Depuis l'imposition des revenus de 1981, les déportés bénéficient d'une 1/2 part supplémentaire de quotient familial pour le calcul de leur imposition, si le taux de leur pension est au moins égal à 40%.

Pour un ménage sans enfant à charge:

- Si le mari ou l'épouse ont été déportés / 2,5 parts (art.195 3° du Code Général des Impôts).
- Si le mari et l'épouse ont été déportés : 3 parts (art.195 4º du Code général des Impôts).

#### 2 - IMPOSITION DES CELIBATAIRES, VEUFS, VEUVES, DIVORCÉS, DIVORCÉES.

Attribution d'un 1/2 part supplémentaire, si le taux de la pension est au moins égal à 40%.

- Soit, quotient familial égal à 1,5 part au lieu d'une part seulement. (Article 195 - 1° - C du Code Général des Impôts).

ATTENTION, cette 1/2 part supplémentaire ne se cumule pas avec d'autre 1/2 parts attibuées en supplément. (Contribuable ayant des enfants majeurs faisant l'objet de déclarations séparées, contribuable titulaire, en plus de sa pension de déporté, d'une pension d'accident du travail.

#### 3 - IMPOSITION DES VEUVES DE GUERRE

Attribution d'une 1/2 part supplémentaire, à la veuve d'un déporté si elle est effectivement titulaire d'une pension de veuve de guerre. Sans condition d'âge.

**ATTENTION**: Cette 1/2 part ne se cumule pas avec d'autres. (voir ci dessus au 2°).

#### B. ANCIENS COMBATTANTS ET LEURS VEUVES DE PLUS DE 75 ANS.

#### AVANTAGES ACCORDÉS AUX ANCIENS COMBATTANTS De plus de 75 ans.

Attribution d'une 1/2 part supplémentaire s'ils sont : veufs, divorcés ou célibataires.

Cet avantage est également accordé à leurs veuves âgées de plus de 75 ans.

A compter de l'imposition des revenus de 1987 (déclaration effectuée au début de l'année 1988) la 1/2 part supplémentaire est accordée au couples mariés, dont l'un des conjoints est ancien combattant âgé de plus de 75 ans.

Soit, quotient familial, sans enfant à charge :

- Célibataires, veufs, divorcés :

1 part 1/2

- Veuves :

1 part 1/2

- Ménages :

2 parts 1/2

Ces dispositions sont valables pour les déportés anciens combattants percevant une pension dont le taux est inférieur à 40%. (Loi de finance pour 1988, article 2 - II)

Comme dans les cas précédents, ces 1/2 parts ne sont pas cumulables avec d'autres. (voir, ci-dessus : 2°.)

Pour bénéficier de ces dispositions, il est obligatoire d'indiquer sa situation sur l'imprimé de déclaration des revenus, en cochant les cases prévues sur la 1re page, ou la 2ème page selon les imprimés.

Si les déportés, les veuves, les anciens combattants, remplissant les conditions mentionnées ci-dessus, n'ont pas bénéficié de ces avantages, ils peuvent présenter une réclamation, par lettre recommandée. Cette réclamation sera adressée à Monsieur le Chef de Centre des Impôts du lieu du domicile.

Il v sera joint les photocopies

- des avertissements relatifs aux impôts contestés
- de la carte de combattant ou du brevet de pension.

En 1988, il est possible d'effectuer une réclamation portant sur les années 1985 - 1986 et 1987.

#### IMPÔTS LOCAUX

A titre indicatif et pour l'habitation principale, une exonération totale est accordée à toute personne non imposable à l'impôt sur le revenu de l'année précédente, vivant seule ou avec son conjoint et âgée.

- de plus de 75 ans, en ce qui concerne la taxe foncière sur les propriétés bâties
- de plus de 60 ans, en ce qui concerne la taxe d'habitation. (et sans condition d'âge, pour les veuves).

Jacques THOUVENOT KLB 43934 Fonctionnaire des Impôts



Jean CORMONT, KLB 41279, 64 ans, Louis HERACLE, 51022, 80 ans, deux générations de déportés ; une même volonté de défendre les libertés, la Paix, notre Serment des camps.

# NOTRE TITRE DE DÉPORTÉ

Nos lecteurs sont au courant des différends qui ont opposé les STO et les anciens déportés. Les premiers tentant de se faire appeler "déportés" du travail et les seconds attaquant en justice pour que le titre de déporté soit réservé aux patriotes arrêtés et envoyés en Allemagne à la suite de leur arrestation. Nous avons pour notre part regretté cette oppositions, les STO ayant eux aussi été victimes du nazisme. Quoi qu'il en soit, la justice s'est prononcée. Nous donnons à cet effet communication d'un texte qui nous est communiqué par deux anciens de Buchenwald, Raphaël COHEN, KLB 69697 et Joseph JOURDEN KLB 38414.

parer et en limitant à ceux-ci l'appellation de P.C.T. En souhaitant que ne se renouvellent pas ces incidents.

> Raphaël COHEN Joseph JOURDEN

#### LES PERSONNES CONTRAINTES AU TRAVAIL EN PAYS ENNEMI ET NOUS

Ressortissants de la Loi n° 51.538 du 14 mai 1951, les anciens S.T.O. cherchent, depuis longtemps, à créer la confusion la plus complète avec les déportés, qui ont reçu leur Titre, eux, par les Lois n° 48.125 l du 6 août 1948 et 48.1404 du 9 septembre 1948.

Pendant les premières années qui avaient suivi la dernière guerre, cette confusion voulue n'avait qu'une importance relative, chacun, alors, était parfaitement conscient de la différence qui existait entre les volontaires partis en Allemagne, les S.T.O. et les Déportés.

Mais, l'oubli vient vite. Déjà, en 1951, les députés ont dû débattre de cette assimilation abusive et rappeler qu'aucune comparaison ne pourrait être faite entre eux et nous.

Le 23 décembre 1961, le Ministre des Anciens Combattants de l'époque, Monsieur TRIBOULET, demandait, aux Directeurs de l'Administration Centrale et de l'Office National des A.C.V.G., aux Directeurs Interdépartementaux et Départementaux, etc... "de rappeler aux Services relevant de notre autorité que la **dénomination** de personne contrainte au travail en pays ennemi ou en territoire occupé par "l'ennemi" attribuée par la Loi n° 51-538 du 14 mai 1951, demeure seule valable jusqu'à présent à l'égard de ces personnes".

Devant l'attitude des ex-S.T.O., nous avons dû ester en justice.

Aprés la Loi, le Droit, et, en l'espèce, la Cour de Cassation, qui vient, par 7 arrêts, de faire jurisprudence, et d'interdire aux personnes contraintes au travailles d'usurper le Titre glorieux de déporté, nous donnent satisfaction, en gardant à notre Titre, tout le prestige dont les ex-S.T.O. voulaient s'acca-

## VOLENT, VOLENT LES DOSSIERS NAZIS

Quatre vingt mille (1) documents relatifs à des hauts dignitaires nazis ont disparu du Centre de documents de Berlin (Ouest) administré par les américains.

Mais au fait, parmi les hypothèses qui se font jour, on retient celle de vols commis par un gang qui aurait recueilli des sommes gigantesques auprès de personnalités désireuses de conserver leur passé nazi dans l'ombre.

Quatre vingt mille dossiers volés, cela en représente des tonnes de papier. Il a fallu certainement beaucoup de "bonne volonté" de la part des gardiens pour permettre ces disparitions!

(1) Le journal l'Humanité du 3 Mars prétend qu'il s'agit, en fait, le plus de cent millions de documents du parti et de l'Administration nazis

#### LES PENSIONS DE VEUVES

Dans le prochain "Serment", un important article de notre ami Louis FERRAND sur les pensions des "veuves de guerre", le rappel de dispositions trop souvent mal connues ou même ignorées de nombre d'anciens déportés.

#### CHEZ NOUS ...

## ... ET AILLEURS

## DÉCÈS

Nous sommes avisés des décès de : Marcel CORDONNIER, KLB 21233, le 18 Février 88. René DEROBERT, KLB 39933, en Janvier 88. Mme Marie Louise GONZALES, mère de Raymond GONZALES (KLB 41175 - DCD le 16/ 7/45) en Janvier 88. André GOT, beau fils de Gaëtan JUFFROY, le 11/12/87. Albert GUNTHER, KLB 135517, le 16/ 08/87. Christian GUILLORY, KLB 20022, début 88. Félix LOPEZ, KLB 40242, en Janvier 88. Jules MAURIN, le 17/01/88. Lucien LESAULNIER KLB 20873 le 01/01/88

Mme Germaine MEYER, veuve KLB, déportée à Ravensbruck, début 1988 Notre camarade Antoine CANO, KLB 40875, nous apprend de décès de sa

compagne en Janvier 88.

Aux familles douloureusement éprouvées, aux amis dans la peine, redisons toute la part que nous prenons à leur chagrin.

# UN COMMUNIQUE DE **MONSIEUR FONTES**

Le secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants a publié, le 15 Septembre. suite aux déclarations de Monsieur LE PEN, un communiqué dont nous approuvons la teneur:

"Il est des déclarations méprisables qui insultent les morts et insultent la France leur bassesse est telle qu'on a peine à croire qu'un élu de la Nation, qui ne devrait pas être irresponsable,

puisse les avoir prononcées.

Qu'on y prenne garde, en mettant en doute l'industrialisation de la mort, ce quidam en arriverait presque à nier la réalité même de tous les camps de la mort.

Face à l'antisémitisme d'hier et d'aujourd'hui, nous sommes tous, et nous sommes fiers de l'être, des Juifs et plus que jamais solidaires dans notre refus du racisme et du nazisme.

Il était du devoir du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants de la dire

haut et fort."

Nous voulons espérer que le gouvernement ne s'en tiendra pas, face à ce représentant de l'extrème droite fascisante à cette déclaration que nous approuvons vivement.

#### HONNEURS ET **DISTINCTIONS**

Des camarades qui sont promus à de hautes distinctions Pierre SUDREAU, KLB 52301, grand Officier de la légion d'honneur. Gaston VIENS, KLB 69295, Officier de la légion d'honneur. Jean TALLIEN DE CABARRUS, KLB 21244, croix de guerre et médaille militaire.

Avec nos félicitations trés sincères.

#### NAISSANCE

Etienne BERTAUD, KLB 69475, nous annonce la naissance de son arrière petit-fils le 9 Janvier 1988.

#### AVIS DE RECHERCHE

Madame BARILLOT désirerait entrer en contact avec des déportés qui auraient connu sont mari André BARILLOT déporté le 3 Septembre 1943 à Buchenwald sous le n° 20722 et serait décédé dans ce camp.

Ecrire à l'Association qui transmettra. Monsieur Jean MOLIN, 63, rue de Bus-77610 LA HOUSSAYE. sière. recherche d'anciens déportés à Buchenwald qui auraient connu l'Abbé Maurice RONDEAU, déporté à l'âge de 33 ans à Buchenwald sous le matricule 81805 et qui serait mort le 3 Mai 1945 à Cham (Bavière).

Madame QUEDEVILLE effectue depuis des années des recherches pour obtenir le maximum de renseignements sur son mari André QUEDEVILLE, lequel a été arrêté avec le maquis de Ry (Seine Maritime) à l'âge de 34 ans. Est passé à Complègne, Auschwitz matricule 186284, Buchenwald matricule 52603, Flossenburg matricule 10135 matricule le 25/05/44.

Il y serait décédé le 20 Novembre 1944.

Madame QUEDEVILLE serait reconnaissante aux anciens déportés qui auraient connu son mari dans les camps et auraient eu des contacts avec lui.

Transmettre les renseignements à l'Association de Buchenwald qui les adressera à Madame QUEDEVILLE.

#### CASSETTE RADIO LA DÉPORTATION

Trois rescapé de BUCHENWALD -DORA - ELRICH répondent aux questions d'auditeurs de Radio Manche. Emouvants témoignages quarante ans après la libération.

La cassette 45 Fr franco. Demander à Marcel ALABERT, chargé de la diffusion, 19, rue Ph. d'Aigneaux 50000 SAINT-LO

\*

# **SOUS "CONTRÔLE"** ALLEMAND

D'un adhérent, cette lettre :

"Je me dois de vous aviser que ce jour un courrier part pour Monsieur le Président de la République, Monsieur le Premier Ministre, et Monsieur Hernu Maire de Villeurbanne, député et ancien ministre, avec une copie du Serment de Décembre page 2, copie jointe.

Etant ami de nombreux déportés, revenus ou non des camps, j'ai jugé utile de proposer à ma section de retraités d'adresser cet extrait à certains d'entre ceux aui oublient un peu trop vite "Ai-ie bien fait?"

Rappelons le Serment auquel notre ami, G. MICHAUD, fait allusion est celui où nous avons reproduit cet article du Monde du 24 Septembre 1987 intitulé: En présence de M. Mitterand et Kohl: les forces française manœuvrent sous "contrôle" allemand. Il est inutile d'ajouter combien nous approuvons le geste de notre camarade G. MICHAUD

#### Des livres à lire et à faire lire

Nous recommandons vivement la lecture des livres sur la déportation et la résistance dont la liste suit. Le premier prix indiqué est celui des livres retirés au siège. Le deuxième précédé de la lettre (P) tient compte des frais d'envoi par poste.

#### NOS LIVRES SUR BUCHENWALD ET DORA

- « LES FRANÇAIS A BUCHENWALD ET A DORA », par Pierre DURAND, préfacé par Marcel PAUL. Le récit de l'action des déportés français pour la sauvegarde de leur dignité. Un témoignage unique sur la solidarité, le sabotage, la résistance... par ceux qui continuaient le combat derrière les barbelés du camp. Prix: 60 F - (P) 70 F. Sans frais d'expédition à partir de cinq exemplaires.
- « LES 111 DESSINS FAITS A BUCHENWALD », par Boris TASLITZKY, complément par l'image du livre de Pierre DURAND, les 111 Dessins devraient être dans tous les établissements d'enseignement, dans toutes les maisons d'habitation. Edition Grand Public 200 F - (P) 240 F. Album de luxe 280 F - (P) 320 F.

«Livre BLANC SUR BUCHENWALD», Recueil de témoignages sur la vie, la solidarité, la résistance et l'organisation de la Brigade française d'action libératrice.

. 30 F ~ (P) 50 F

MARCEL PAUL «LA VIE D'UN PITAU» par Pierre DURAND 70 F - (P) 80 F.

JOURNAUX DE PRISON (Reproduction de cinquante journaux réalisés de 1940 à 1944 à la Santé, la Roquette, Châlons-sur-Marne, Eysse, etc.). 250 F - (P) 285 F

«BARBIE POUR MÉMOIRE», par Guy MOREL, fils de déporté 70 F - (P) 85 F

«ELLE, LA RÉSISTANCE», par Marie-Louise COUDERT, préface de Marie-Claude VAIL-LANT COUTURIER 110 F - (P) 130 F

«Nous retournerons cueillir les Jonquilles», par Jean LAFFITE 42 F - (P) 57 F

«DÉTENU 20801», par le pasteur Aimé BONIFAS 50 F - (P) 62 F

«VIGILANCE», par Marie José Chombard de LAVWE 57 F - (P) 72 F

L'Affiche Rouge par Mélinée MANOUCHIAN 65 F - (P) 80 F

«Politzer contre le nazisme écrits clandestins février 1941» 50 F - (P) 65 F «LA CHIENNE DE BUCHENWALD», par Pierre DURAND 69 F - (P) 79 F

«LA ROUTE DES CRÉMATOIRES», par Paul LE GOUPIL, KLB 53354 75 F - (P) 90 F

Un homme véritable par Boris POLEVOI 40 Frs - (P) 50 F

Le Train des fous par Pierre DURAND 95 F - (P) 120 F

Vivre debout la Résistance par Pierre DURAND 52 F - (P) 65 F

Louise Michel, La Passion par Pierre DURAND 115 F (P) 145 F

«LES CRAYONS DE COULEUR», par France HAMELIN 95 F - (P) 110 F

«QUI A TUÉ FABIEN?», un nouveau livre de Pierre DURAND 99 F - (P) 114 F

«COMPLOTS CONTRE LA DÉMOCRATIE», par Marie-Jo CHOMBART de LAUWE. 30 F - (P) 40 F

«LES PORTEURS D'ÉNERGIE», par René GAUDY. La longue histoire des travailleurs du gaz et de l'électricité qui, souvent, sous la direction de Marcel PAUL ont forgé une industrie si nécessaire à la France. 120 F - (P) 145 F

«LES POÉSIES», d'Yves BOULOGNE (KLB 21658) «Mémoire rayée» Edition St Germain des Prés - 110, rue du Cherche Midi Paris VI° Envoi contre un mandat de 50 F

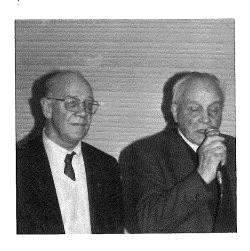
#### NOS INSIGNES ET MÉDAILLES

NOUVEL INSIGNE DE L'ASSOCIATION Franco : 15 F - (P) 20 F

NOTRE FANION POUR L'AUTO 20 F - (P) 22 F

PORTE-CLEFS, avec l'insigne du monument Franco : 15 F - (P) 20 F NOTRE CARTE POSTALE: Les déportés par eux mêmes libérés 8 F (P) 10 F

«Souviens-toi...» un très beau disque édité par nos camarades de la Haute-Vienne en souvenir d'Oradour, un appel à la paix... 25 F (poste 30 F).















Des "anciens" de Buchenwald présents le 5 et 6 Mars comme ils le sont toujours pour animer les activités de notre Association.

De gauche à droite: Jean CORMONT, secrétaire Général et Jean LLOUBES, Président. Le docteur MARCELLIN VERBE, Président de notre amicale de la Loire Atlantique. Robert Darsonville, membre de la présidence nationale. Suzane PAUL-BARES, compagne et collaboratrice de Marcel PAUL. Armand SEMONSUT, poête et Musicien. Jean DUPRAT et Marcel MATHIEU, deux des "rassembleurs" de nos pèlerinages à Marseille et à St Etienne.